
FICHES THÉMATIQUES

L'insertion des jeunes

2.1 Jeunes actifs de 15 à 29 ans

Nombreux à poursuivre des études sans occuper d'emploi, les jeunes Français sont peu présents sur le marché du travail : en 2007, 35 % des jeunes de 15 à 24 ans et 53 % de l'ensemble des 15-29 ans sont **actifs**, en emploi ou au chômage selon les critères du Bureau international du travail (BIT).

Ce sont les jeunes les plus diplômés qui entrent naturellement le plus tardivement sur le marché du travail. Les moins diplômés sont donc relativement plus nombreux à être actifs parmi les jeunes de 15 à 29 ans, et plus encore parmi les 15-24 ans. En 2007, seuls 15 % des jeunes actifs ayant terminé leur formation initiale en 2006 n'ont pas de diplôme du second cycle de l'enseignement secondaire contre 28 % de l'ensemble des actifs de 15 à 24 ans. Les actifs de 15 à 24 ans comptent une proportion de peu diplômés équivalente à celle des actifs de 40-49 ans.

Avec l'allongement des études, le taux d'activité des jeunes entre 15 et 24 ans a beaucoup diminué de 1975 à 1995, d'abord pour les 15-19 ans, puis à partir du milieu des années 80, pour les 20-24 ans. Depuis 1995, dans un contexte de stabilisation de la durée des études, l'activité des jeunes de 15 à 24 ans progresse légèrement car les jeunes sont un peu plus nombreux à travailler tout en poursuivant leur formation initiale (apprentissage, travail d'appoint, professionnalisation des études). L'activité des jeunes de 25 à 29 ans reste globalement stable depuis 1995. Cette stabilité s'observe notamment pour les jeunes femmes de 25 à

29 ans : huit femmes sur dix sont actives en 2007 comme en 1993.

Outre leur faible niveau de diplôme, les jeunes actifs présentent naturellement une faible ancienneté sur le marché du travail. Ces deux éléments contribuent à expliquer leur **taux de chômage** particulièrement élevé. En 2007, le taux de chômage est de 14 % pour les 15-29 ans et il atteint 19 % pour les jeunes de 15 à 24 ans, contre moins de 7 % pour les 30-49 ans. Comme ils sont peu nombreux à être actifs, la **part** de jeunes touchés par le chômage est en fait beaucoup plus faible que ne le suggère leur taux de chômage, calculé en proportion des seuls actifs. Entre 15 et 24 ans, comme entre 15 et 29 ans, environ 7 % de l'ensemble des jeunes sont au chômage en 2007. La différence avec les 30-49 ans apparaît alors assez faible, inférieure à 2 points. Après avoir augmenté rapidement de 2001 à 2005, comme auparavant entre 1975 et 1985 et entre 1990 et 1994, le chômage des jeunes recule nettement en 2006 et 2007.

Analyser ainsi l'insertion des jeunes ayant le même âge sur le seul critère du niveau de diplôme peut être restrictif. De fait, la qualité de l'insertion dépend aussi de l'ancienneté des jeunes sur le marché du travail et celle-ci diffère à âge donné selon le niveau de diplôme. Dans les fiches thématiques suivantes, l'insertion des jeunes est donc essentiellement analysée selon leur ancienneté sur le marché du travail et non selon leur âge. ■

Définitions

Actifs : les actifs regroupent les actifs occupés et les chômeurs. Les actifs occupés au sens du BIT regroupent toutes les personnes ayant exercé une activité rémunérée au cours d'une semaine de référence, semaine précédant juste l'interrogation du ménage (y compris celles qui sont en vacances, en arrêt maladie ou en congé de maternité et les militaires du contingent).

Les données présentées sont issues de séries homogènes rétropolées par l'Insee selon l'interprétation communautaire d'Eurostat adoptée depuis novembre 2007.

Taux de chômage au sens du BIT : rapport du nombre de chômeurs BIT au nombre total d'actifs.

Part de chômage : dans cette fiche, rapport du nombre de chômeurs BIT à l'ensemble de la population y compris les inactifs.

Pour en savoir plus

- « Emploi et chômage des jeunes de 15 à 29 ans en 2007 », *Premières synthèses* n° 12.1, Dares, mars 2009.
- « Deux étudiants du supérieur sur dix ont un emploi », *Insee Première* n° 1204, juillet 2008.

Jeunes actifs de 15 à 29 ans 2.1

1. Situations d'activité des jeunes de 15 à 29 ans

en %

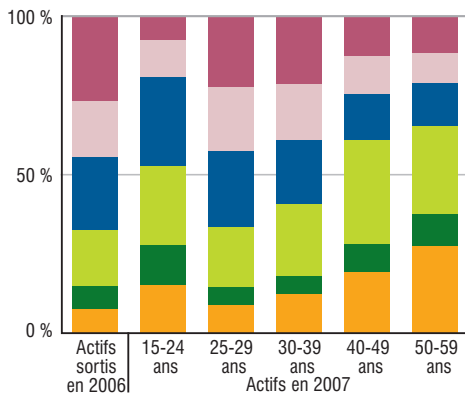
	1977	1987	1997	2002	2007		
					Hommes	Femmes	Ensemble
15-29 ans							
Taux d'activité	64,3	59,8	51,5	52,1	56,5	48,7	52,6
Taux d'emploi	59,8	51,2	42,7	45,4	48,6	41,3	45,0
Part de chômage	4,5	8,6	8,9	6,7	7,9	7,4	7,6
Taux de chômage	7,0	14,4	17,2	12,8	13,9	15,2	14,5
Population totale (en milliers)	12 495	12 690	11 680	11 425	5 731	5 648	11 379
15-24 ans							
Taux d'activité	54,3	46,6	32,5	35,0	38,0	31,7	34,9
Taux d'emploi	49,1	38,1	25,2	29,1	30,9	25,3	28,2
Part de chômage	5,2	8,6	7,3	5,9	7,1	6,4	6,7
Taux de chômage	9,5	18,4	22,6	16,8	18,6	20,2	19,3
Population totale (en milliers)	8 249	8 524	7 534	7 645	3 790	3 703	7 493

Champ : France métropolitaine.

Note : âge atteint au 31 décembre de l'année de l'enquête, données en moyenne annuelle ; séries homogènes rétroalées par l'Insee selon l'interprétation européenne d'Eurostat adoptée depuis novembre 2007.

Source : Insee, enquêtes Emploi 1977-2007.

2. Niveau de diplôme des sortants de formation initiale et des actifs selon l'âge en 2007



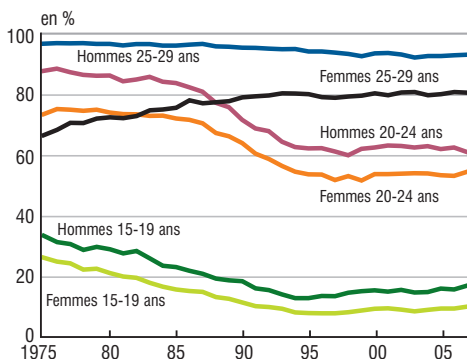
Champ : France métropolitaine.

Note : âge atteint au 31 décembre de l'année de l'enquête, données en moyenne annuelle.

Lecture : en 2007, 28 % des actifs âgés de 15 à 24 ans ont au plus le brevet, contre 15 % des actifs ayant terminé leurs études en 2006.

Source : Insee, enquête Emploi 2007.

3. Taux d'activité des 15-29 ans par tranche d'âge et sexe de 1975 à 2007

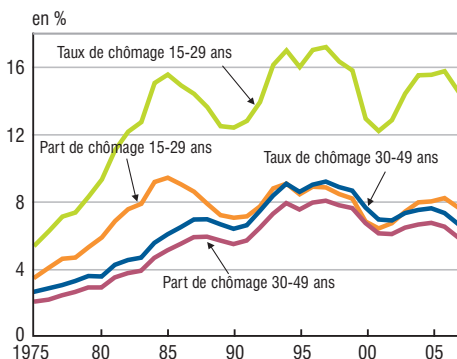


Champ : France métropolitaine.

Note : voir figure 1.

Source : Insee, enquêtes Emploi 1975-2007.

4. Taux et part de chômage des 15-49 ans par tranche d'âge de 1975 à 2007



Champ : France métropolitaine.

Note : voir figure 1.

Source : Insee, enquêtes Emploi 1975-2007.

2.2 Chômage en phase d'insertion professionnelle

Dans les premières années suivant la fin des études, l'insertion professionnelle des jeunes est progressive et ceux qui viennent de terminer leurs études sont plus souvent au chômage que les **actifs** ayant plus d'ancienneté sur le marché du travail. Ainsi en 2007, 16 % des **actifs récents**, qui ont terminé leur **formation initiale** entre 2003 et 2006, sont au **chômage** selon les critères du Bureau international du travail (BIT) contre 6 % pour les actifs ayant plus de dix ans d'ancienneté.

Dans cette phase d'insertion les différences selon le niveau de diplôme sont importantes : le taux de chômage des actifs récents peu diplômés, ayant au plus un brevet des collèges, s'élève à 37 % en 2007, alors que celui des diplômés du supérieur n'est que de 9 %. Pour les personnes ayant plus d'ancienneté sur le marché du travail, les écarts selon le diplôme sont de moindre ampleur : après dix ans d'ancienneté le taux de chômage des peu diplômés est de 9 % contre 4 % pour les diplômés du supérieur. Pour les diplômés du 2^e cycle du secondaire, c'est-à-dire les titulaires d'un CAP/BEP, d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau équivalent, le taux de chômage varie aussi assez sensiblement selon la spécialité de formation. Ainsi, pour les actifs récents diplômés d'un CAP ou d'un BEP, le taux de chômage est de 19 % dans les disciplines de sciences et de technologie de la production, alors qu'il atteint 27 % dans les spécialités des services et du commerce.

Si les femmes actives sont dans leur ensemble plus souvent confrontées au chômage que les hommes, le phénomène a tendance à s'inverser au cours des dernières années pour les actifs récents. Ce résultat s'explique en partie par une élévation du niveau de diplôme plus rapide pour les jeunes femmes que pour les jeunes hommes.

Du fait de leur position d'entrants sur le marché du travail, l'emploi des jeunes est très sensible à la conjoncture. Lors des périodes de ralentissement économique, la situation des actifs récents se dégrade plus rapidement que celle des plus anciens, mais lorsque l'économie repart ils sont les premiers bénéficiaires des embauches supplémentaires. C'est le cas de 1997 à 2001, comme à la fin des années quatre-vingt. De 2003 à 2006, le taux de chômage des actifs récents a augmenté de 2,1 points, alors que pour l'ensemble de la population active la hausse n'a été que de 0,3 point. L'exposition à la conjoncture économique des jeunes actifs n'est pas la même selon le niveau de diplôme. Ainsi, la dégradation du marché du travail observée de 2003 à 2006 a eu peu d'impact sur le chômage des jeunes diplômés du supérieur, à l'inverse des moins diplômés. De 2006 à 2007, la baisse du chômage des jeunes ayant terminé leurs études depuis un à quatre ans (1,5 point en un an) ne semble pas plus rapide que celle des actifs plus anciens, compte tenu de leurs niveaux respectifs de chômage. ■

Définitions

Actifs : les actifs regroupent les actifs occupés et les chômeurs. Les actifs occupés au sens du BIT regroupent toutes les personnes ayant exercé une activité rémunérée au cours d'une semaine de référence, semaine précédant juste l'interrogation du ménage (y compris celles qui sont en vacances, en arrêt maladie ou en congé de maternité et les militaires du contingent).

Actifs récents : sortis de formation initiale depuis un à quatre ans.

Sortie de formation initiale : première interruption d'au moins 1 an du parcours d'études amorcé à l'école élémentaire.

Chômeurs : parmi les personnes qui ne sont pas classées en actifs occupés, les chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT) sont celles qui recherchent un emploi et ont effectué au moins une démarche active de recherche d'emploi au cours du dernier mois. Ces personnes doivent par ailleurs être disponibles pour travailler dans les deux semaines. Sont aussi considérées au chômage les personnes ne travaillant pas mais ne recherchant pas d'emploi car en ayant trouvé un qui commence dans les trois mois.

Les taux de chômage présentés dans cette fiche correspondent à l'interprétation française du chômage BIT jusqu'en 2002. À partir de 2003, ils correspondent à l'interprétation communautaire d'Eurostat adoptée par l'Insee depuis novembre 2007.

Pour en savoir plus

- « L'accès des jeunes à l'emploi », Données Sociales-La société française, Insee Références, 2006.

Chômage en phase d'insertion professionnelle 2.2

1. Taux de chômage en 2007 selon la durée depuis la sortie de formation initiale, par diplôme et sexe

	en %		
	De 1 à 4 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans
Ensemble	16,0	9,6	6,2
Hommes	17,1	8,9	5,6
Femmes	14,8	10,4	6,8
Diplômés du supérieur	8,9	4,8	4,1
Diplômés du 2 ^e cycle du secondaire	17,4	9,9	5,1
Diplômés du Brevet ou pas diplômés	37,2	24,3	9,4

Champ : France métropolitaine.

Lecture : en moyenne sur l'année 2007, parmi les jeunes actifs diplômés du supérieur ayant terminé leurs études entre 2003 et 2006, 8,9 % sont au chômage.

Source : Insee, enquête Emploi 2007.

2. Taux de chômage en 2007 selon la durée depuis la sortie de formation initiale, par diplôme et spécialité de formation

	en %		
	Diplômés du supérieur	Baccalauréat et équivalent	CAP-BEP et équivalent

Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale

Sciences, technologies de la production	9	11	19
Lettres, sciences humaines, services et commerce	9	15	27

Sortis depuis 5 à 10 ans de formation initiale

Sciences, technologies de la production	5	6	11
Lettres, sciences humaines, services et commerce	5	10	13

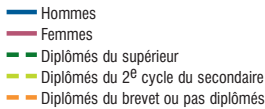
Sortis depuis 11 ans ou plus de formation initiale

Sciences, technologies de la production	3	4	5
Lettres, sciences humaines, services et commerce	4	5	6

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Emploi 2007.

3. Taux de chômage après la fin des études par diplôme et sexe de 1978 à 2007

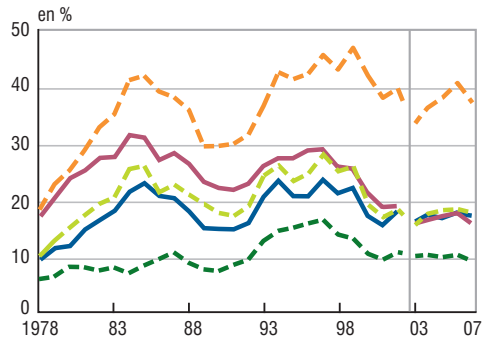


Champ : France métropolitaine.

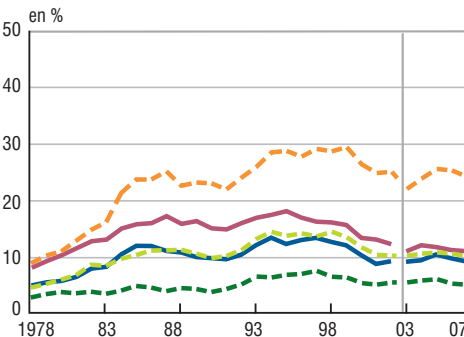
Note : activité et chômage au sens du BIT, résultats à la date de l'enquête jusqu'en 2002 (mars en général), en moyenne annuelle ensuite. Les données jusqu'en 2002 ne sont pas comparables à celles des années 2003 à 2007 (voir définition Chômeurs).

Source : Insee, enquêtes Emploi 1978-2007.

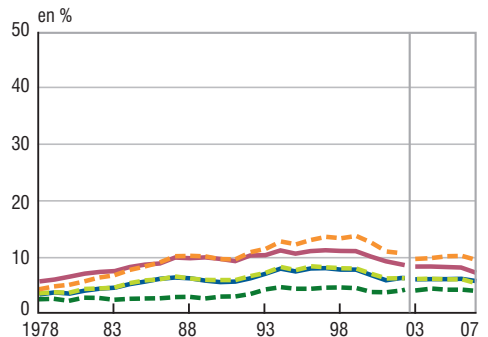
Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale



Sortis depuis 5 à 10 ans de formation initiale



Sortis depuis 11 ans ou plus de formation initiale



2.3 Halo du chômage et sous-emploi

Certaines personnes sans emploi ne sont pas considérées comme chômeurs selon les critères du BIT car elles n'en recherchent pas activement ou parce qu'elles ne sont pas disponibles à court terme pour travailler. Pourtant, parmi elles, certaines souhaitent travailler. Cette population forme un **halo** autour du chômage. En 2007, le halo autour du chômage concerne 3 % des jeunes hommes et des jeunes femmes ayant terminé leurs études initiales depuis un à quatre ans, soit entre 2003 à 2006. Comme pour le chômage, ces situations sont plus fréquentes dans les premières années d'activité. En outre, elles touchent plus souvent les peu diplômés : 7,3 % des jeunes peu diplômés sont concernés en 2007, contre 1,4 % des jeunes diplômés du supérieur. Entre 2003 et 2007, la part du halo du chômage est relativement constante et cela quelle que soit l'ancienneté sur le marché du travail.

Parmi les personnes en emploi, certaines sont en situation de **sous-emploi** : dans la majorité des cas elles travaillent à temps partiel, mais souhaitent travailler davantage et sont prêtes à le faire.

Le sous-emploi touche davantage les jeunes femmes : 10 % d'entre elles sont concernées un à quatre ans après la fin des études contre 4 % des jeunes hommes.

Ainsi, chez les jeunes femmes qui travaillent, 14 % sont en situation de sous-emploi (taux de sous-emploi). Ce taux n'atteint que 8 % chez les femmes qui ont fini leurs études depuis plus de dix ans. Chez les femmes, le sous-emploi s'accompagne d'une proportion élevée d'emplois à temps partiel. La part des emplois à temps partiel atteint 22 % chez les jeunes femmes en 2007 et 31 % chez celles qui ont terminé leurs études depuis plus de dix ans.

De 1992 à 1997, un pourcentage croissant d'actifs occupés s'est trouvé en situation de sous-emploi. La progression du sous-emploi a été particulièrement rapide pour les actifs récents, c'est-à-dire ceux sortis de formation initiale depuis un à quatre ans : en 1992, 7 % d'entre eux occupaient un emploi et souhaitaient travailler davantage contre 14 % en 1997. De 1997 à 2002, les nombreuses créations d'emploi ont permis un recul rapide du sous-emploi chez les actifs récents, en particulier chez les jeunes femmes. De 2003 à 2007, la tendance est de nouveau à la hausse chez les jeunes. Près d'un emploi sur trois occupé par une jeune femme peu diplômée correspond à une situation de sous-emploi en 2007. ■

Définitions

Halo du chômage : il est constitué des individus inactifs au sens du BIT (ni actifs occupés, ni chômeurs) qui souhaitent travailler mais n'ont pas effectué de démarche active de recherche d'emploi au cours du dernier mois ou (et) ne sont pas disponibles pour travailler dans les deux semaines.

L'emploi, le chômage, le sous-emploi sont présentés dans cette fiche au sens du BIT, résultats à la date de l'enquête de 1992 à 2002 et en moyenne annuelle de 2003 à 2007.

Sous-emploi : il est constitué des actifs occupés travaillant à temps partiel, qui souhaitent travailler davantage et sont disponibles pour le faire ou cherchent à le faire. S'ajoutent à ces individus, le petit nombre de ceux qui ont involontairement travaillé moins que d'habitude (chômage technique). Cette mesure du sous-emploi est celle utilisée par l'Insee jusqu'au quatrième trimestre de 2007. Elle a été modifiée à partir du 1^{er} trimestre 2008 pour se rapprocher du concept BIT.

Taux de sous-emploi : part du sous-emploi dans l'ensemble des actifs occupés.

Pour en savoir plus

- « Aux frontières de l'emploi, du chômage et de l'inactivité », *Insee Première* n° 1207, août 2008.

Halo du chômage et sous-emploi 2.3

1. Halo du chômage et sous-emploi selon la durée écoulée depuis la fin de formation initiale par diplôme et sexe en 2007

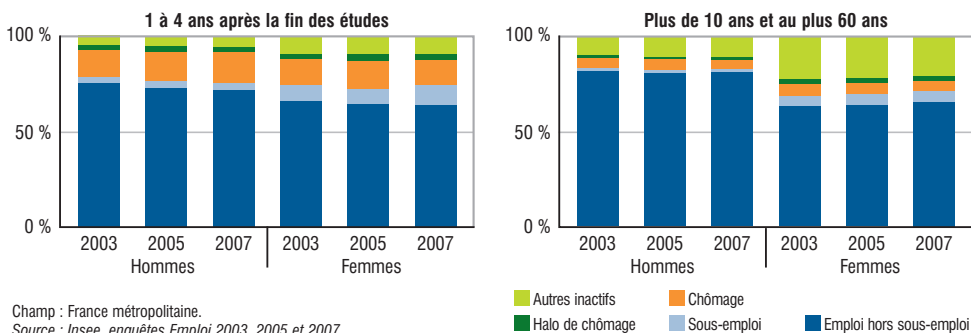
	Population totale (en milliers)	Population hors sous-emploi	Sous-emploi	Chômage	Halo du chômage (en %)	Autres inactifs	Ensemble	Taux de sous-emploi (en %)
Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale								
Hommes	1 360	72,2	3,7	15,7	2,9	5,5	100	4,9
Femmes	1 390	64,2	10,3	13,0	3,1	9,4	100	13,9
Diplômés du supérieur	1 250	81,4	4,9	8,4	1,4	3,8	100	5,7
Diplômés du 2 ^e cycle du secondaire	1 070	63,8	9,6	15,5	3,0	8,1	100	13,1
Diplômés du brevet ou pas diplômés	430	40,9	6,8	28,4	7,3	16,6	100	14,3
Ensemble	2 750	68,1	7,1	14,3	3,0	7,5	100	9,4
Sortis depuis 5 à 10 ans de formation initiale								
Hommes	2 330	85,0	2,5	8,6	1,8	2,0	100	2,9
Femmes	2 260	68,0	6,9	8,7	3,8	12,6	100	9,2
Diplômés du supérieur	1 950	86,5	2,8	4,6	1,8	4,4	100	3,1
Diplômés du 2 ^e cycle du secondaire	1 940	75,4	5,8	9,0	2,9	7,0	100	7,1
Diplômés du brevet ou pas diplômés	700	52,6	6,9	19,1	5,5	15,9	100	11,6
Ensemble	4 590	76,6	4,7	8,7	2,8	7,2	100	5,8
Sortis depuis 11 ans ou plus de formation initiale et ayant au plus 60 ans								
Hommes	11 740	81,2	1,6	5,0	1,3	10,9	100	1,9
Femmes	12 020	65,5	6,0	5,3	2,3	20,9	100	8,4
Diplômés du supérieur	5 210	83,7	2,5	3,8	1,4	8,7	100	2,9
Diplômés du 2 ^e cycle du secondaire	10 600	77,0	3,7	4,4	1,6	13,3	100	4,6
Diplômés du brevet, CEP ou pas diplômés	7 950	61,4	4,9	7,1	2,4	24,3	100	7,4
Ensemble	23 760	73,3	3,8	5,1	1,8	16,0	100	5,0

Champ : France métropolitaine.

Lecture : en moyenne sur l'année 2007, 4,9 % des jeunes diplômés du supérieur ayant terminé leurs études depuis 1 à 4 ans sont en situation de sous-emploi, ce qui représente un taux de sous-emploi de 5,7 %.

Source : Insee, enquête Emploi 2007.

2. Situations d'activité selon le sexe depuis la fin des études en 2003, 2005 et 2007

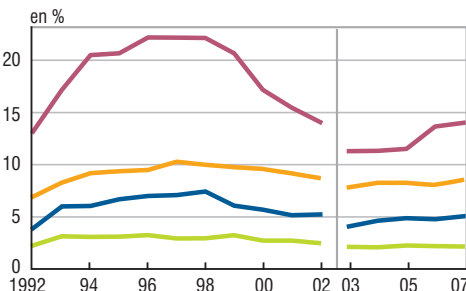


Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2003, 2005 et 2007.

3. Taux de sous-emploi selon la durée écoulée depuis la fin des études par sexe de 1992 à 2007

- Femmes actives depuis 1 à 4 ans
- Femmes actives depuis plus de 10 ans
- Hommes actifs depuis 1 à 4 ans
- Hommes actifs depuis plus de 10 ans



Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi 1990 à 2007.

2.4 Statuts des emplois

Les jeunes ayant terminé leurs études récemment ont plus souvent un contrat temporaire que leurs aînés. En 2007, parmi les jeunes sortis de formation initiale depuis un à quatre ans, 31 % de ceux qui occupent un emploi ont un contrat temporaire. Parmi les personnes ayant terminé leurs études depuis onze ans ou plus, la part des contrats temporaires tombe à 7 % ; ces générations occupent plus souvent un emploi non salarié ou un emploi public à durée indéterminée.

La fréquence des contrats à durée indéterminée augmente avec le niveau de diplôme dans les nouvelles générations. En 2007, parmi les jeunes sortis depuis un à quatre ans de formation initiale qui occupent un emploi, les trois quarts des diplômés de l'enseignement supérieur long ont un contrat à durée indéterminée. Ces jeunes diplômés accèdent plus fréquemment que les sortants de l'enseignement secondaire aux emplois à durée indéterminée de la fonction publique (hôpitaux, collectivités territoriales et administrations d'État). À l'opposé, les jeunes sans diplôme sont les plus concernés par les **emplois temporaires** (près de la moitié d'entre eux).

Cinq à dix ans après la fin des études, le niveau de diplôme influe encore sur le statut des emplois : 9 % seulement des diplômés de l'enseignement supérieur long occupent un emploi temporaire contre 26 % de la population sans diplôme. Près du tiers des diplômés sortis de l'enseignement supérieur long ont accédé à un emploi public à durée indéterminée (emplois de professeurs notamment). Dans les générations sorties depuis plus de dix ans du système éducatif,

les emplois temporaires sont rares et ceci à tous les niveaux de formation.

Entre 1983 et 2007, la part des emplois temporaires s'est accrue, quels que soient le niveau de diplôme et l'ancienneté sur le marché du travail. Au cours des années quatre-vingt, la proportion d'emplois temporaires augmente de manière sensible parmi la population en phase d'insertion professionnelle (un à quatre ans après la fin des études). Les jeunes n'ayant obtenu aucun diplôme au cours de leur formation initiale sont particulièrement touchés par cette dégradation. Pendant les années quatre-vingt-dix, la hausse des emplois temporaires se poursuit. Elle est moins rapide chez les jeunes ayant récemment terminé leurs études ; elle est en revanche plus marquée dans la population sortie depuis cinq à dix ans du système éducatif, surtout chez les moins diplômés. Les générations qui se sont mal insérées dans les années quatre-vingt avaient encore des difficultés à trouver un emploi durable au cours des années quatre-vingt-dix. Au début des années 2000, la hausse des emplois temporaires connaît une pause puis reprend après 2004.

Si les jeunes générations ont davantage de contrats temporaires, elles ne travaillent pas plus souvent à temps partiel. Les emplois à temps partiel sont plutôt corrélés au diplôme. Dans toutes les générations, les populations peu ou pas diplômées ont plus souvent des emplois à temps partiel. Chez les jeunes sortis récemment de formation initiale, les sortants du second degré sont globalement plus touchés par les emplois à temps partiel que les diplômés de l'enseignement supérieur. ■

Définitions

Emploi temporaire : intérim, contrats à durée déterminée, stagiaires, apprentis et contrats aidés (secteur public et privé).

Pour en savoir plus

- Bilan Formation-Emploi sur le site insee.fr, thème « Enseignement - Éducation », rubrique « données détaillées ».

1. Statuts d'emploi et type de contrat selon le diplôme et la durée depuis la sortie de formation initiale

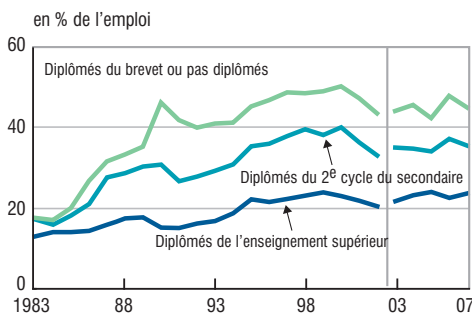
en %

Situation en 2007	Enseignement supérieur long	Enseignement supérieur court	Bac et équivalents	CAP-BEP et équivalents	Brevet, CEP et sans diplôme	Ensemble
Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale						
Non-salariés	5	6	4	2	1	4
Salariés	95	94	96	99	99	96
Emplois temporaires	22	27	34	38	45	31
<i>dont : intérim</i>	2	4	6	10	12	6
Contrats à durée indéterminée du secteur privé	56	55	54	53	48	54
Contrats à durée indéterminée du secteur public	17	12	8	8	6	12
Total	100	100	100	100	100	100
Sortis depuis 5 à 10 ans de formation initiale						
Non-salariés	8	7	7	4	5	6
Salariés	92	94	93	96	95	94
Emplois temporaires	9	8	15	22	26	15
<i>dont : intérim</i>	1	2	3	6	8	3
Contrats à durée indéterminée du secteur privé	52	69	63	65	63	62
Contrats à durée indéterminée du secteur public	31	16	16	9	6	17
Total	100	100	100	100	100	100
Sortis depuis 11 ans ou plus de formation initiale						
Non-salariés	17	13	13	13	11	13
Salariés	83	87	87	87	89	87
Emplois temporaires	5	4	6	7	10	7
<i>dont : intérim</i>	0	0	1	2	2	1
Contrats à durée indéterminée du secteur privé	45	59	58	64	63	60
Contrats à durée indéterminée du secteur public	33	25	23	16	16	20
Total	100	100	100	100	100	100

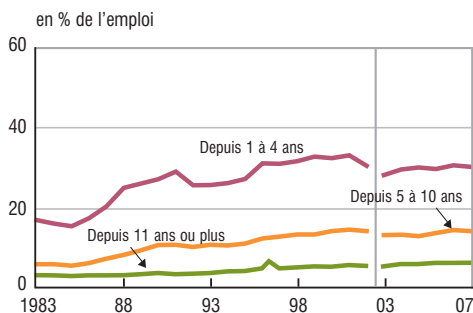
Champ : France métropolitaine.
Source : Insee, enquête Emploi.

2. Évolution de la part des emplois temporaires

Selon les diplômes pour les personnes sorties
depuis 1 à 4 ans de formation initiale



Pour l'ensemble des personnes sorties
de formation initiale depuis 1 an ou plus



Champ : France métropolitaine.
Note : rupture de série à partir de 2003 suite à la mise en place de l'enquête Emploi en continu.
Source : Insee, enquêtes Emploi.

3. Proportion d'emplois à temps partiel selon le diplôme et la durée depuis la sortie de formation initiale

en %

Situation en 2007	Enseignement supérieur long	Enseignement supérieur court	Bac et équivalents	CAP-BEP et équivalents	Brevet, CEP et sans diplôme	Ensemble
Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale	10,9	10,3	19,7	17,9	20,0	14,8
Sortis depuis 5 à 10 ans de formation initiale	11,6	12,0	12,2	14,8	17,7	13,1
Sortis depuis 11 ans ou plus de formation initiale	13,9	18,2	17,7	14,7	21,1	17,4
Ensemble sortis depuis 1 an ou plus de formation initiale	12,9	15,8	16,8	14,8	20,9	16,5

Champ : France métropolitaine.
Source : Insee, enquête Emploi.

2.5 Catégories socioprofessionnelles

À niveau de formation équivalent, les générations les plus anciennes ont des **emplois** plus qualifiés. Parmi les diplômés de l'enseignement supérieur long, 48 % des jeunes sortis récemment de formation initiale occupent un poste de cadre en 2007. Cette proportion atteint 67 % parmi la population possédant un tel diplôme depuis onze ans ou plus. Parmi les titulaires de CAP ou de BEP, 38 % des jeunes sont employés ou ouvriers non qualifiés. Cette proportion tombe à 23 % parmi les générations ayant terminé leurs études depuis 11 ans ou plus. À la sortie du système éducatif, certains débutants accèdent à des emplois moins qualifiés que prévu. La carrière et les mobilités ultérieures aboutissent ensuite à des promotions pour une partie d'entre eux.

Les jeunes sortis récemment de formation initiale compensent leur faible expérience professionnelle par un niveau de formation nettement plus élevé que leurs aînés. Les deux tiers des jeunes sortis récemment de formation initiale possèdent le baccalauréat contre le tiers seulement des générations qui ont terminé leurs études depuis plus de dix ans. Cela permet aux jeunes d'occuper des emplois globalement aussi qualifiés que leurs aînés, tous niveaux de formation confondus. Ainsi, parmi les jeunes sortis depuis un à quatre ans de formation initiale, 16 % sont cadres, 29 % occupent une profession intermédiaire et 32 % sont employés ou ouvriers qualifiés ; les générations qui ont terminé leurs études depuis plus de dix ans occupent ces emplois dans des proportions assez proches. En revanche, les professions intermédiaires sont légèrement plus rares dans les générations les plus anciennes sur le marché du travail et les **emplois non salariés** (agriculteurs, artisans, commerçants) un peu plus fréquents.

Depuis 1983, les jeunes occupent dans leur ensemble des emplois de plus en plus qualifiés. Leur niveau de formation s'est nettement accru et l'emploi est globalement plus qualifié aujourd'hui qu'il y a 25 ans. Parmi les jeunes sortis depuis un à quatre ans de formation initiale, 30 % occupaient un emploi de cadre ou une profession intermédiaire en 1983 contre 44 % en 2007. La population la plus ancienne sur le marché du travail profite moins de l'essor des emplois qualifiés : la proportion d'employés et d'ouvriers non qualifiés stagne parmi les générations sorties depuis plus de dix ans de formation initiale alors qu'elle diminue chez les jeunes.

En revanche, à niveau de formation équivalent, toutes les générations occupent des emplois moins qualifiés en 2007 qu'en 1983. La dégradation s'est essentiellement produite entre 1990 et 1997. Pendant cette période, la part des bacheliers parmi les jeunes sortis depuis un à quatre ans de formation initiale est passée de 41 à 62 % et les effectifs de l'enseignement supérieur ont explosé. Cela a modifié les termes de la relation formation-emploi. Les jeunes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur court ont connu des difficultés à accéder aux professions intermédiaires. La proportion d'emplois non qualifiés a fortement progressé, passant chez les jeunes bacheliers de 13 à 29 % entre 1990 et 1997. Les générations plus anciennes sur le marché du travail ont également des emplois moins qualifiés à niveau de formation identique. Parmi les diplômés de l'enseignement supérieur court et les bacheliers sortis de formation initiale au début des années 90, certains peinent encore à trouver des emplois qualifiés en 2007. ■

Définitions

Emploi selon la catégorie socioprofessionnelle : les actifs en emploi sont répartis selon leur groupe social tel que défini dans la nomenclature des professions et catégories sociales (PCS) ; on distingue en plus au sein des ouvriers et des employés, les qualifiés et les non-qualifiés.

Emplois non salariés, indépendants : agriculteurs exploitants, artisans, commerçants, chef d'entreprise.

Pour en savoir plus

- Bilan formation-emploi sur le site insee.fr, thème « Enseignement - Éducation », rubrique « données détaillées ».

Catégories socioprofessionnelles 2.5

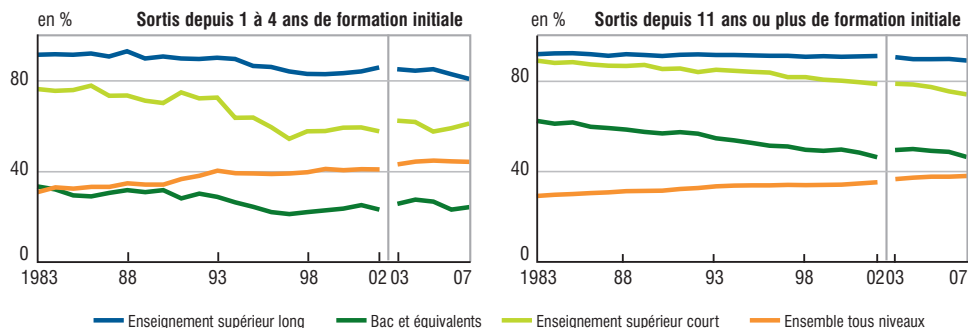
1. Actifs occupés selon le diplôme et la durée depuis la sortie de formation initiale

Catégories socioprofessionnelles en 2007						en %
	Enseignement supérieur long	Enseignement supérieur court	Bac et équivalents	CAP-BEP et équivalents	Brevet, CEP et sans diplôme	Ensemble
Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale						
Indépendants	1	1	3	1	1	2
Cadres et professions intellectuelles supérieures	48	3	3	0	1	16
Professions intermédiaires	32	57	20	6	8	29
Employés qualifiés	11	21	27	20	15	19
Employés non qualifiés	6	8	19	18	25	13
Ouvriers qualifiés	1	5	16	34	21	13
Ouvriers non qualifiés	1	4	11	20	30	10
Ensemble	100	100	100	100	100	100
Sortis depuis 5 à 10 ans de formation initiale						
Indépendants	3	2	6	4	5	4
Cadres et professions intellectuelles supérieures	55	9	5	1	1	17
Professions intermédiaires	30	55	23	7	9	27
Employés qualifiés	9	20	28	17	12	18
Employés non qualifiés	3	6	14	19	22	11
Ouvriers qualifiés	1	5	20	35	29	16
Ouvriers non qualifiés	1	2	5	16	23	7
Ensemble	100	100	100	100	100	100
Sortis depuis 11 ans ou plus de formation initiale						
Indépendants	6	8	11	13	11	10
Cadres et professions intellectuelles supérieures	67	23	14	4	4	16
Professions intermédiaires	21	50	31	18	12	23
Employés qualifiés	4	12	24	18	13	15
Employés non qualifiés	2	4	9	16	26	14
Ouvriers qualifiés	1	2	9	25	22	16
Ouvriers non qualifiés	0	1	3	7	13	7
Ensemble	100	100	100	100	100	100

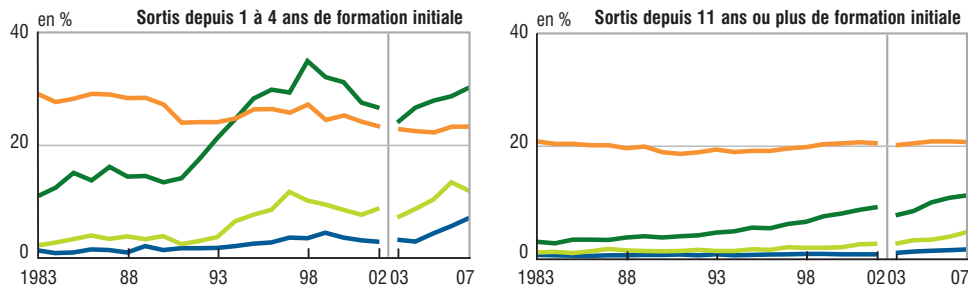
Champ : France métropolitaine.
Source : Insee, enquête Emploi.

2. Catégories socioprofessionnelles après la fin des études selon le diplôme

Cadres et professions intermédiaires



Ouvriers et employés non qualifiés



Champ : France métropolitaine.
Note : suite à la mise en place de l'enquête Emploi en continu en 2003, il y a une rupture de série.
Source : Insee, enquêtes Emploi.

2.6 Salaires

Les diplômés de l'enseignement supérieur ont des salaires nettement plus élevés que ceux du second degré quelle que soit leur génération (salaires tous temps de travail confondus). La rémunération des bacheliers tend à se rapprocher de celle des titulaires de CAP ou de BEP, surtout parmi les jeunes générations. Chez les jeunes, le **salair net médian** des bacheliers en 2007 (1 170 euros par mois) est proche de celui des titulaires de CAP ou de BEP (1 110 euros) et des peu diplômés (1 060 euros). À l'issue de l'enseignement supérieur, les jeunes diplômés ont un salaire médian nettement plus élevé (1 380 euros après des études courtes et 1 630 euros après des études longues). Ils occupent en majorité des emplois de cadres ou des professions intermédiaires (voir fiche 2.5) alors que les sortants du second degré accèdent à des postes d'employés ou d'ouvriers, parfois peu qualifiés. Le salaire des diplômés de l'enseignement supérieur long augmente fortement avec leur ancienneté sur le marché du travail. Ceux qui ont terminé leurs études depuis plus de dix ans ont des salaires situés autour de 2 500 euros nets. Dans cette génération, les bacheliers (1 600 euros nets) conservent un avantage en termes de salaire par rapport aux titulaires de CAP-BEP (1 440 euros).

Les écarts de salaires selon le niveau de formation sont peu liés à la fréquence des emplois à temps partiel. Parmi les jeunes, la part de ces emplois varie de 10 % chez les diplômés de l'enseignement supérieur court à 20 % chez les bacheliers et les peu diplômés. Le travail à temps partiel restant minoritaire, ce sont les autres caractéristiques des emplois (profession, secteur d'activité...) qui expliquent l'essentiel des écarts de salaires constatés entre les différents niveaux de formation.

Quels que soient le niveau de formation et l'ancienneté sur le marché du travail, les salaires des femmes sont inférieurs à ceux des hommes.

Parmi la génération sortie de formation initiale depuis un à quatre ans, le salaire médian des femmes s'élève à 1 210 euros en 2007 alors que celui des hommes atteint 1 300 euros, soit 7 % de plus. Les écarts de salaires entre les genres augmentent lorsque l'ancienneté sur le marché du travail s'accroît. Parmi la génération ayant terminé ses études depuis plus de 10 ans, les hommes ont des salaires supérieurs de 28 % à ceux des femmes. Dans toutes les générations, parmi les diplômés de l'enseignement supérieur long, les écarts de salaires entre les genres sont importants. Ils sont maximaux parmi les générations sorties de l'enseignement supérieur long depuis plus de dix ans. Dans ces populations, les hommes perçoivent 43 % de plus que les femmes.

Les femmes travaillent plus souvent que les hommes à temps partiel. Si l'on ne tient compte que des emplois à temps plein, le salaire des hommes reste globalement supérieur de 10 % à celui des femmes car celles-ci occupent souvent des emplois moins qualifiés. Dans les nouvelles générations, les femmes sont désormais plus diplômées que leurs homologues masculins. Mais à niveau de formation identique, quelques écarts persistent en faveur des jeunes hommes.

Depuis 1990, les salaires médians en euros constants progressent peu à niveau de formation donné. Ils diminuent même chez les diplômés de l'enseignement supérieur, quelle que soit leur ancienneté sur le marché du travail. Toutefois, le niveau de formation a nettement augmenté depuis le début des années 90 parmi les sortants de formation initiale, ce qui a globalement bénéficié aux jeunes générations en termes de salaires. En euros constants, le salaire médian des jeunes sortis depuis un à quatre ans de formation initiale s'est accru de 18 % depuis 1990. Celui des générations ayant terminé leurs études depuis 11 ans ou plus n'a augmenté que de 11 %. ■

Définitions

Salaire net médian : salaire tel que la moitié des actifs ayant un emploi gagne moins et que l'autre moitié gagne plus ; il s'agit du salaire mensuel net toutes primes comprises.

Pour en savoir plus

- Bilan Formation-Emploi sur le site insee.fr, thème « Enseignement - Éducation », rubrique « données détaillées ».

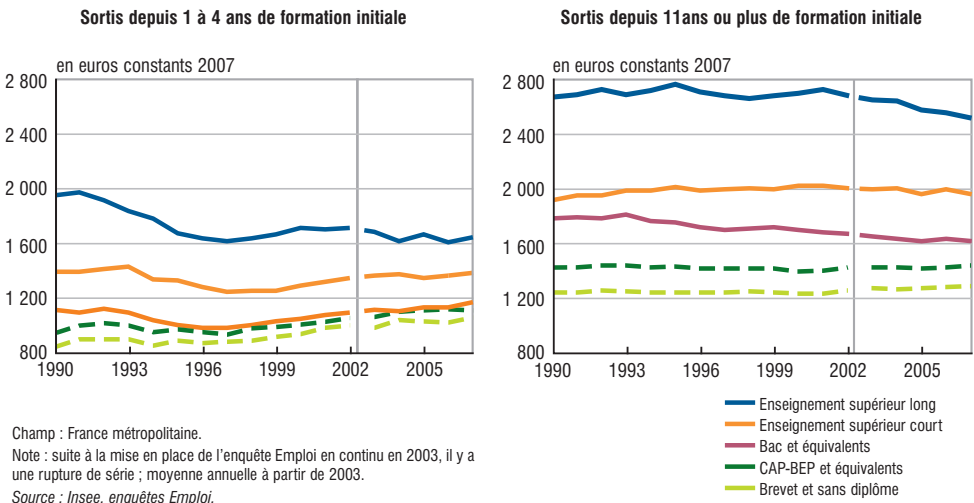
1. Salaire mensuel net médian selon le diplôme, le sexe et la durée depuis la sortie de formation initiale

en euros

Actifs ayant un emploi en 2007	Enseignement supérieur long	Enseignement supérieur court	Bac et équivalents	CAP-BEP et équivalents	Brevet, CEP et sans diplôme	Ensemble
TOUS TEMPS DE TRAVAIL CONFONDUS (temps complet et temps partiel)						
Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale						
Hommes	1 850	1 400	1 240	1 200	1 100	1 300
Femmes	1 500	1 340	1 100	1 000	850	1 210
Écart de salaire Homme/Femme (en %)	23,3	4,5	12,7	20,0	29,4	7,4
Ensemble	1 630	1 380	1 170	1 110	1 060	1 270
Sortis depuis 5 à 10 ans de formation initiale						
Hommes	2 230	1 640	1 460	1 300	1 230	1 500
Femmes	1 700	1 470	1 200	1 100	1 050	1 330
Écart de salaire Homme/Femme (en %)	31,2	11,6	21,7	18,2	17,1	12,8
Ensemble	1 960	1 550	1 320	1 230	1 190	1 410
Sortis depuis 11 ans ou plus de formation initiale						
Hommes	3 010	2 250	1 840	1 570	1 460	1 690
Femmes	2 100	1 750	1 410	1 210	1 100	1 320
Écart de salaire Homme/Femme (en %)	43,3	28,6	30,5	29,8	32,7	28,0
Ensemble	2 500	1 950	1 600	1 440	1 290	1 510
À TEMPS COMPLET						
Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale						
Hommes	1 890	1 420	1 290	1 200	1 130	1 340
Femmes	1 600	1 390	1 200	1 100	1 030	1 320
Écart de salaire Homme/Femme (en %)	18,1	2,2	7,5	9,1	9,7	1,5
Sortis depuis 5 à 10 ans de formation initiale						
Hommes	2 260	1 670	1 470	1 300	1 260	1 500
Femmes	1 820	1 500	1 300	1 220	1 170	1 430
Écart de salaire Homme/Femme (en %)	24,2	11,3	13,1	6,6	7,7	4,9
Sortis depuis 11 ans ou plus de formation initiale						
Hommes	3 110	2 280	1 900	1 580	1 500	1 720
Femmes	2 220	1 910	1 550	1 360	1 270	1 500
Écart de salaire Homme/Femme (en %)	40,1	19,4	22,6	16,2	18,1	14,7

Champ : France métropolitaine
Source : Insee, enquête Emploi.

2. Salaire mensuel net médian des actifs tous temps confondus selon le diplôme



2.7 Secteurs d'activité économique

Les **secteurs** du commerce de détail, de l'hôtellerie-restauration, des conseils et de l'assistance aux entreprises recrutent traditionnellement une forte proportion de jeunes sortis depuis un à quatre ans de formation initiale. L'industrie et l'administration publique font une place plus réduite aux débutants. Les recrutements dans les conseils et l'assistance profitent particulièrement aux jeunes diplômés de l'enseignement supérieur long : près d'un sur cinq (18 %) travaille dans ce secteur en 2007 alors que toutes générations et toutes formations confondues, ce secteur ne représente que 5 % des **emplois**. L'ingénierie, les études techniques et les conseils juridiques constituent des activités pointues favorables au profil des jeunes diplômés. Malgré la baisse des recrutements, les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur long accèdent encore en nombre aux emplois de l'éducation (16 %), notamment à l'issue des seconds cycles universitaires. Après une formation supérieure courte, plus du quart des jeunes (26 %) travaillent dans le secteur de la santé et l'action sociale. Les diplômés supérieurs courts visant la santé et l'action sociale sont nombreux (école d'infirmières, kinésithérapeutes, assistantes sociales...). À l'issue du baccalauréat, seuls les emplois du commerce de détail sont surreprésentés (17 %). Les jeunes titulaires d'un CAP, d'un BEP ou peu diplômés sont plus souvent que les autres recrutés dans le commerce de détail, la construction, l'hôtellerie et la restauration. Ces secteurs comptent de nombreux emplois peu qualifiés qui permettent aux jeunes d'exercer une première activité professionnelle. Les jeunes faiblement diplômés sont également embauchés dans l'industrie ; ce secteur représente à lui seul 20 % de leurs emplois.

À l'issue de la formation initiale, une partie des recrutements concerne des intérimaires (voir *fiche 2.4*). Tous secteurs d'activité confondus, 6 % des emplois occupés par les jeunes en 2007 sont des missions d'intérim. Cette proportion atteint 10 % parmi les titulaires de CAP ou de BEP et 12 % parmi les jeunes peu diplômés.

Entre 1994 et 2007, l'agriculture et l'industrie connaissent une baisse de leurs effectifs. Dans l'éducation et l'administration publique, l'emploi progresse faiblement. En termes d'évolution du nombre d'emplois occupés par la population sortie depuis un an ou plus de formation initiale, le commerce de détail (+ 23 %), les conseils et l'assistance (+ 41 %), la santé et l'action sociale (+ 42 %) sont nettement plus dynamiques.

Les trajectoires des jeunes sortant de formation initiale reflètent aussi ces changements. En 2007, les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur travaillent plus souvent dans les conseils et l'assistance que leurs homologues sortis du système éducatif au début des années 90. En revanche, ils entrent plus rarement dans l'enseignement qu'autrefois. Les jeunes titulaires d'un baccalauréat, d'un BEP ou d'un CAP trouvent plus souvent que leurs aînés un emploi dans la construction. L'essor de la santé et de l'action sociale profite aux jeunes, quel que soit leur niveau de formation ; dans ce secteur, les recrutements concernent d'ailleurs l'ensemble des générations. L'administration publique, en revanche, recrute de moins en moins de jeunes, et ceci, quel que soit leur niveau de formation initiale : 18 % des jeunes travaillaient dans ce secteur en 1994 contre seulement 8 % en 2007. Cette baisse récente n'affecte pas les générations sorties depuis cinq ans ou plus de formation initiale. ■

Définitions

Secteurs d'activité économique : c'est le niveau en 36 postes de la nomenclature économique de synthèse (NES) qui est utilisé pour détailler certains secteurs du tertiaire. Les intérimaires sont classés dans le secteur utilisateur.

Emploi : actifs occupés au sens du BIT, soit toutes les personnes ayant exercé une activité rémunérée au cours d'une semaine de référence, semaine précédant juste l'interrogation du ménage (y compris celles qui sont en vacances, en arrêt maladie ou en congé de maternité et les militaires du contingent).

Pour en savoir plus

- Bilan Formation-Emploi sur le site insee.fr, thème « Enseignement - Éducation », rubrique « données détaillées ».

Secteurs d'activité économique 2.7

1. Actifs ayant un emploi selon le secteur d'activité, le diplôme et la durée depuis la sortie de formation initiale

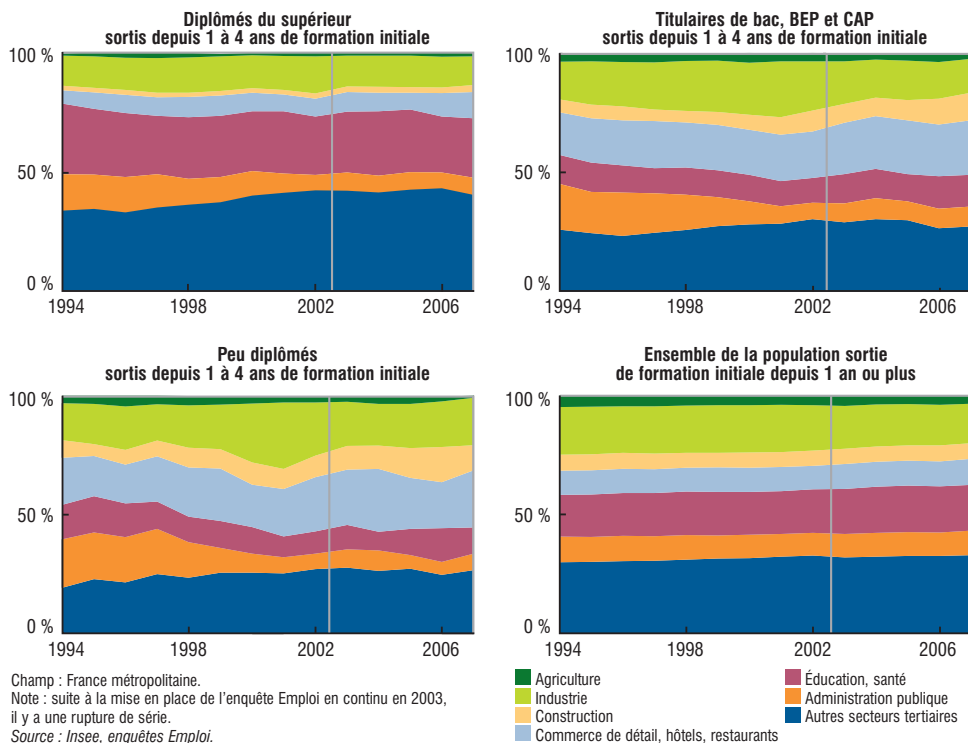
en %

Situation en 2007	Enseignement supérieur long	Enseignement supérieur court	Bac et équivalents	CAP-BEP et équivalents	Brevet, CEP et sans diplôme	Ensemble
Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale						
Agriculture	1	2	2	3	1	2
Industrie	12	12	14	14	20	14
Construction	3	3	9	16	11	7
Tertiaire	84	84	75	67	69	78
dont : commerce de détail, réparations	8	12	17	14	15	12
conseils et assistance	18	9	4	0	2	9
hôtels et restaurants	1	2	7	8	10	5
éducation	16	2	4	1	2	6
santé, action sociale	7	26	9	13	10	13
administration publique	9	5	9	8	7	8
Ensemble	100	100	100	100	100	100
Sortis depuis 11 ans ou plus de formation initiale						
Agriculture	1	3	4	5	5	4
Industrie	12	15	14	21	17	17
Construction	1	3	4	10	8	7
Tertiaire	86	80	78	65	70	73
dont : commerce de détail, réparations	4	4	9	8	7	7
conseils et assistance	13	8	4	2	2	4
hôtels et restaurants	1	2	2	3	5	3
éducation	23	9	6	3	3	7
santé, action sociale	12	22	11	11	12	13
administration publique	11	9	15	10	11	11
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Emploi.

2. Répartition des actifs ayant un emploi après la fin des études selon le secteur d'activité de 1994 à 2007



2.8 Premiers pas après la sortie de l'école

Les premiers pas pour s'insérer sur le marché du travail sont un moment crucial pour les jeunes qui sortent du système éducatif. Comme en témoigne l'enquête Génération 2004, les situations d'entrée dans la vie active sont très contrastées mais tendent, au cours des 3 années suivantes, vers une stabilisation en emploi à durée indéterminée (EDI).

La plupart des jeunes sortis de formation initiale en 2004 ont rapidement accédé à l'emploi : dès novembre 2004, 62 % d'entre eux travaillent. Ils sont toutefois une majorité à connaître des formes d'emploi peu stables : 40 % occupent un emploi sous contrat temporaire contre 22 % en EDI. En outre, un quart des jeunes sont **chômeurs**, 7 % en inactivité et 7 % dans une autre situation (fin d'études initiales, reprise d'études ou formation hors emploi). Durant la première année du parcours d'insertion, la part des jeunes en emploi croît fortement tandis que le chômage diminue. À la rentrée 2005, les premières reprises d'études apparaissent. Par la suite, la part globale des jeunes en emploi évolue peu et le chômage se stabilise. En revanche, l'emploi à durée indéterminée augmente régulièrement sur les trois ans.

Plus les jeunes sont diplômés, plus ils accèdent rapidement à l'emploi. Les non-diplômés connaissent les conditions d'insertion professionnelle les plus difficiles. La part des non-diplômés en emploi est faible : elle concerne moins de la moitié d'entre eux en novembre 2004 et 57 % en mars 2007. Seul un non-diplômé sur quatre occupe un EDI à cette date, tandis qu'un sur trois travaille avec un contrat temporaire. Ils sont particulièrement exposés au chômage : 39 % sont dans cette

situation en novembre 2004 et 27 % le sont encore en mars 2007. L'inactivité et les reprises d'études sont fréquentes, principalement chez les femmes puisqu'en mars 2007, une sur dix est inactive et la même proportion a repris des études.

Les diplômés du secondaire, qui finissent leurs études plus âgés, s'insèrent mieux que les non-diplômés. Ils ont en général accédé rapidement à leur premier emploi puisque les deux tiers d'entre eux travaillent en novembre 2004, avec une prépondérance des emplois à durée déterminée (EDD). Si le chômage concerne alors un diplômé du secondaire sur quatre, il diminue ensuite pour atteindre 13 % en mars 2007. Ainsi, en fin de période, 75 % des jeunes diplômés du secondaire travaillent, dont une petite majorité en EDI. Les hommes se distinguent ici des femmes : ils sont nettement plus nombreux à occuper un EDI alors que les femmes se répartissent à part égale entre l'EDI et l'EDD. Elles reprennent aussi plus souvent des études ou une formation et en mars 2007, 12 % d'entre elles se trouvent dans cette situation.

Les conditions d'insertion sont plus favorables pour les diplômés du supérieur, encore plus âgés à la fin de leurs études. En novembre 2004, 65 % occupent déjà un emploi et 22 % sont au chômage. La part des diplômés du supérieur en EDI, qui s'élève initialement à 26 %, progresse ensuite très fortement pour atteindre 61 % en mars 2007. La part des diplômés de l'enseignement supérieur au chômage n'est plus que de 6 % en mars 2007. L'inactivité et les reprises d'études concernent deux fois moins souvent les diplômés du supérieur que l'ensemble de la génération. ■

Définitions

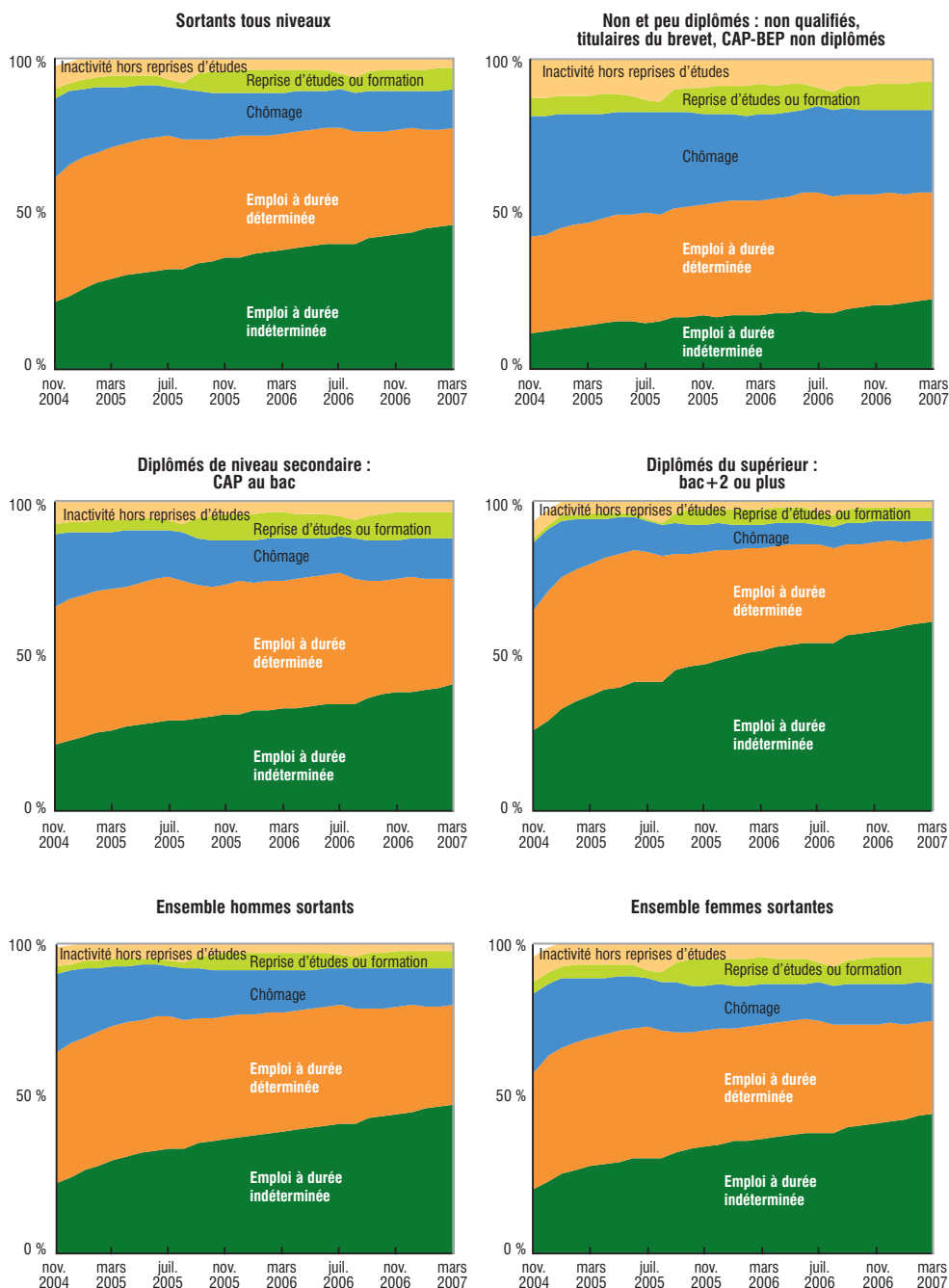
Part de chômeurs : proportion de personnes sans emploi et déclarant en rechercher un, parmi l'ensemble de la génération, y compris les inactifs. Il ne s'agit donc pas du concept de chômage au sens du BIT.

Pour en savoir plus

- « Quand l'école est finie... premiers pas dans la vie active de la Génération 2004 », Céreq.

Premiers pas après la sortie de l'école 2.8

1. Situation des personnes sorties de formation initiale en 2004



Champ : France métropolitaine.
 Source : Céreq, enquête Génération 2004.

2.9 Mobilités et situations à trois ans

La mobilité des jeunes sortis en 2004 de formation initiale (génération 2004) est polarisée en début de vie active autour de deux situations extrêmes : 44 % n'ont jamais changé d'employeur au cours de leurs trois premières années de vie active, mais près d'un quart a connu au moins deux changements d'employeur en trois ans. Les jeunes diplômés d'un bac+2 de la filière Santé-social et ceux de licence scientifique sont ceux qui changent le moins souvent d'employeur. À l'opposé, les bacheliers technologiques ou professionnels des filières tertiaires et les diplômés de niveau bac+2 hors Santé-social connaissent plus fréquemment que les autres des employeurs multiples.

Par ailleurs, 53 % des jeunes de la génération 2004 ont été confrontés au **chômage** durant un mois ou plus au cours de leurs trois premières années de vie active et 17 % ont passé au total plus d'un an dans cette situation. Si ces proportions varient fortement avec le niveau de diplôme, les parcours des jeunes les plus diplômés ne sont pas exempts d'épisodes de chômage. Ainsi, 12 % des jeunes titulaires d'un diplôme de niveau maîtrise ou master 1 ont cumulé plus d'un an de chômage au fil de leurs trois premières années de vie active. Cette situation concerne plus d'un jeune sur trois parmi ceux qui n'ont pas de diplôme.

Trois ans après être sortis du système éducatif, les jeunes de la génération 2004 sont massivement présents sur le marché du travail. Le taux d'activité s'établit à 90 %, soit 77 % de jeunes qui travaillent et 13 % qui recherchent un emploi. Avoir un travail s'avère cependant une affaire délicate, surtout pour les plus jeunes d'entre eux. Ceux dépourvus de diplôme apparaissent les moins établis sur le marché du travail,

plus souvent au chômage et plus rarement en emploi. Dans une moindre mesure, ces difficultés concernent également les jeunes diplômés de CAP et BEP, des spécialités tertiaires des baccalauréats technologiques et professionnels ou les bacheliers généraux ayant échoué dans l'enseignement supérieur.

7 % des jeunes ont repris leurs études ou suivent une formation, trois ans après leur sortie du système éducatif. Il s'agit notamment de jeunes qui avaient interrompu leur cursus en 2004 sans diplôme ou bien de jeunes bacheliers des séries générales ou technologiques tertiaires ayant échoué dans l'enseignement supérieur. Cette situation concerne également plus que la moyenne les diplômés à bac+2 et bac+3 des spécialités tertiaires et des disciplines de lettres et sciences humaines.

Alors que dans l'ensemble de la population active, le chômage des femmes est traditionnellement plus important que celui des hommes, cet écart n'apparaît pas au sein de la génération 2004 après trois années de vie active. Trois raisons peuvent expliquer ce résultat. D'une part, les diplômes restent un atout dans la recherche d'un emploi et les femmes de la génération 2004 sont mieux dotées que les hommes : seules 13 % d'entre elles n'ont pas de diplôme contre 21 % des hommes et 48 % sont diplômées de l'enseignement supérieur contre 36 % des hommes. D'autre part, un certain nombre de femmes diplômées de l'enseignement supérieur bénéficient de conditions d'insertion favorables liées à leur orientation, notamment dans les formations de la santé ou du social. Enfin, elles se révèlent plus enclines, comme par le passé, à reprendre des études ou à entamer une formation complémentaire. ■

Définitions

Taux de chômage : au sens des enquêtes Génération, ce taux rapporte le nombre de personnes sans emploi et déclarant en rechercher un au nombre total d'actifs. Il n'est pas mesuré au sens du BIT.

Pour en savoir plus

- « Quand l'école est finie... premiers pas dans la vie active de la Génération 2004 », Céreq.

Mobilités et situations à trois ans 2.9

1. Mobilités et chômage au cours des trois premières années après la fin des études

en %

Diplômes	Nombre de changements d'employeur depuis la sortie du système éducatif ¹				Nombre de mois passés au chômage ²			
	Aucun	Un	Deux ou plus	Total	Moins d'1 mois	De 1 à 12 mois	Plus d'1 an	Total
Non diplômé	42	33	25	100	32	32	36	100
Ensemble CAP, BEP, mention complémentaire	43	31	26	100	44	34	22	100
CAP, BEP tertiaire	45	30	25	100	39	36	25	100
CAP, BEP industriel	41	32	27	100	49	33	18	100
Ensemble baccalauréat ou équivalent	41	31	29	100	50	37	13	100
Bac professionnel/technologique tertiaire	39	31	30	100	44	40	16	100
Bac professionnel/technologique industriel	41	31	28	100	54	36	10	100
Bac général	44	30	26	100	56	32	12	100
Ensemble diplômés du supérieur court (y compris Deug)	41	31	28	100	52	40	8	100
Santé-social	64	22	14	100	78	21	1	100
Tertiaire	36	33	31	100	41	48	11	100
Industriel	34	35	31	100	50	42	8	100
Ensemble licence	54	28	18	100	62	29	9	100
Licence professionnelle	41	38	21	100	50	43	7	100
Licence lettres, sciences humaines, gestion, droit	56	26	18	100	63	26	11	100
Licence maths, sciences, techniques, santé, sport	62	22	16	100	73	21	6	100
Maîtrise ou master 1	49	28	23	100	52	36	12	100
Ensemble master 2	52	32	16	100	46	44	10	100
Master 2 lettres, sciences humaines, gestion, droit	51	31	18	100	46	42	12	100
Écoles de commerce bac+5	46	35	19	100	52	43	5	100
Master 2 maths, sciences, techniques, santé, sport	50	32	18	100	43	44	13	100
Écoles d'ingénieur	57	30	13	100	45	47	8	100
Doctorat	52	33	15	100	65	25	10	100
Ensemble	44	31	25	100	47	36	17	100

Champ : France métropolitaine.

1. Nombre de changement d'employeurs : jeunes ayant connu au moins un emploi salarié au cours des 3 premières années de vie active.

2. Nombre de mois passés au chômage : ensemble des jeunes sortis du système éducatif en 2004.

Source : Céreq, enquête Génération 2004.

2. Situation des jeunes trois ans après la fin de leurs études

en %

Diplôme	Situation professionnelle					Taux de chômage ¹	Effectifs de sortants
	Activité		Inactivité	Reprise d'études ou formation	Total		
	Emploi	Chômage					
Non diplômé	58	27	7	8	100	32	123 000
Ensemble CAP, BEP, mention complémentaire	76	16	4	4	100	17	127 000
CAP, BEP tertiaire	71	18	6	5	100	21	58 000
CAP, BEP industriel	80	14	2	4	100	15	69 000
Ensemble baccalauréat ou équivalent	74	11	3	12	100	13	177 000
Bac professionnel/technologique tertiaire	73	14	3	10	100	16	83 000
Bac professionnel/technologique industriel	85	9	1	5	100	9	52 000
Bac général	62	10	4	24	100	14	42 000
Ensemble diplômés du supérieur court (y compris Deug)	88	6	1	4	100	7	137 000
Santé-social	97	2	1	1	100	2	31 000
Tertiaire	83	9	2	6	100	10	66 000
Industriel	90	6	1	3	100	6	40 000
Ensemble licence	84	6	3	7	100	7	51 000
Licence professionnelle	91	5	2	2	100	5	12 000
Licence lettres, sciences humaines, gestion, droit	79	8	3	10	100	9	28 000
Licence maths, sciences, techniques, santé, sport	88	3	3	5	100	4	11 000
Maîtrise ou master 1	83	9	3	5	100	10	38 000
Ensemble master 2	91	5	1	2	100	5	70 000
Master 2 lettres, sciences humaines, gestion, droit	90	6	2	2	100	6	25 000
Écoles de commerce bac+5	93	5	1	1	100	5	9 000
Master 2 maths, sciences, techniques, santé, sport	89	7	1	3	100	7	14 000
Écoles d'ingénieur	94	3	1	1	100	4	22 000
Doctorat	91	7	1	1	100	7	14 000
Ensemble	77	13	3	7	100	14	737 000

Champ : France métropolitaine.

1. Taux de chômage calculé sur les seuls jeunes actifs, soit 664 000 personnes.

Source : Céreq, enquête Génération 2004.

2.10 Région de formation et insertion

Si l'ensemble des jeunes sortis du système éducatif en 2004 connaissent trois ans plus tard un **taux de chômage** de 14 %, ce taux varie sensiblement selon la **région de formation**. En 2007, la situation est particulièrement défavorable pour les jeunes sortant de quatre régions, où il dépasse 16 % : Picardie, Languedoc-Roussillon, Provence - Alpes - Côte d'Azur (Paca) et Nord - Pas-de-Calais. Ces quatre régions sont aussi celles où le taux de chômage global, tous âges confondus, est le plus élevé en 2007. Dans ces régions, le chômage des jeunes est donc le reflet d'une situation globale plutôt défavorable en matière d'emploi. Par ailleurs, un faible taux de chômage peut s'accompagner d'une forte proportion d'emplois à **temps partiel subi** comme en Limousin et en Pays de la Loire.

Le chômage affecte à la fois les jeunes entrant sur le marché du travail sans diplôme et les diplômés de l'enseignement secondaire mais il ne concerne que dans certains cas les diplômés de l'enseignement supérieur. Ainsi, la Haute-Normandie, la Champagne-Ardenne et la Picardie conjuguent des taux de chômage élevés pour les moins diplômés avec des taux de chômeurs faibles pour les

plus diplômés. Ce contraste se retrouve dans d'autres régions. La situation difficile du marché du travail dans le Nord - Pas-de-Calais n'affecte pas significativement les diplômés de l'enseignement supérieur, qui connaissent une insertion proche de la moyenne.

En 2007, lorsqu'ils sont en emploi, les jeunes débutants perçoivent un salaire médian de 1 300 euros nets mensuels. Ce salaire médian varie selon la région de formation entre 1 250 euros (Languedoc-Roussillon, Poitou-Charentes, Centre, Basse-Normandie, Picardie) et 1 450 euros (Île-de-France). Les jeunes ayant au mieux un baccalauréat perçoivent un salaire médian de 1 200 euros et cette situation varie très peu d'une région à l'autre. Une plus grande variabilité régionale s'observe pour les diplômés de l'enseignement supérieur. Les jeunes sortis à ce niveau en Île-de-France se démarquent avec un **salaire médian** de 1 700 euros. La rémunération médiane dépasse également 1 500 euros dans cinq autres régions : Lorraine, Alsace, Paca, Nord - Pas-de-Calais et Auvergne. Ainsi, les jeunes sortants d'Île-de-France et d'Alsace connaissent à la fois un accès parmi les plus aisés à l'emploi et des salaires plus élevés. ■

Définitions

Taux de chômage : au sens des enquêtes Génération, ce taux rapporte le nombre de personnes sans emploi et déclarant en rechercher un au nombre total d'actifs. Il n'est pas mesuré au sens du BIT. Les taux de chômage issus des enquêtes Génération sont calculés selon la région de formation. Les taux de chômage localisés de l'Insee sont calculés selon la région de résidence de l'individu.

Région de formation : région où était localisé l'établissement de formation que le jeune a quitté en 2004.

Emploi à temps partiel subi : emploi occupé par une personne qui déclare souhaiter travailler à temps complet.

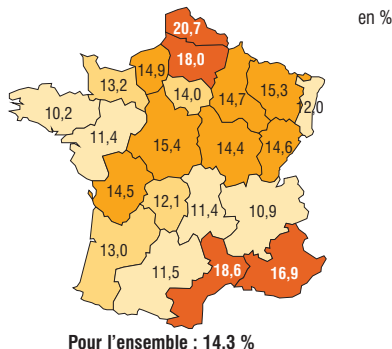
Salaire médian : salaire tel que la moitié des actifs ayant un emploi gagne moins et que l'autre moitié gagne plus ; il s'agit du salaire mensuel net toutes primes comprises.

Pour en savoir plus

- « Quand l'école est finie... premiers pas dans la vie active de la Génération 2004 », Céreq.
- « Géographie de la formation professionnelle », Céreq, 2007.
- « Formation et emploi des jeunes dans les régions françaises », *Insee Première* n° 1219, janvier 2009.

Région de formation et insertion 2.10

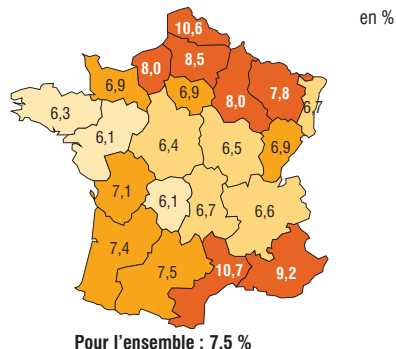
1. Taux de chômage des jeunes au bout de 3 ans de vie active



Champ : jeunes actifs sortis dont la région de formation se situe en France métropolitaine hors Corse.

Source : Céreq, enquête Génération 2004.

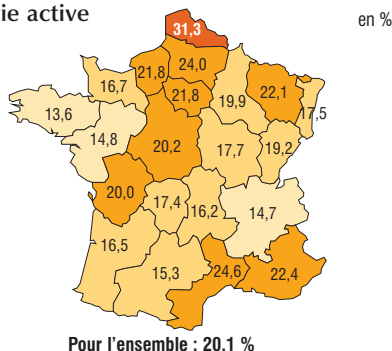
2. Taux de chômage de l'ensemble des actifs au 4^e trimestre 2007



Champ : France métropolitaine hors Corse, ensemble des actifs.

Source : Insee, taux de chômage localisés.

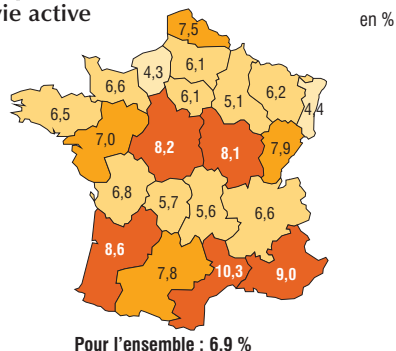
3. Taux de chômage des sortants du secondaire au bout de 3 ans de vie active



Champ : jeunes actifs issus du secondaire dont la région de formation se situe en France métropolitaine hors Corse.

Source : Céreq, enquête Génération 2004.

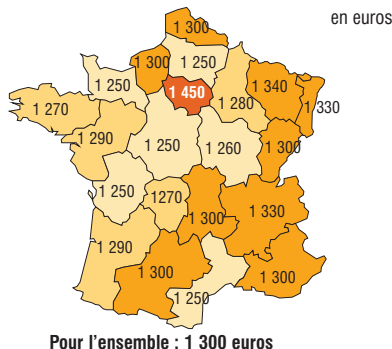
4. Taux de chômage des diplômés du supérieur au bout de 3 ans de vie active



Champ : jeunes actifs diplômés du supérieur dont la région de formation se situe en France métropolitaine hors Corse.

Source : Céreq, enquête Génération 2004.

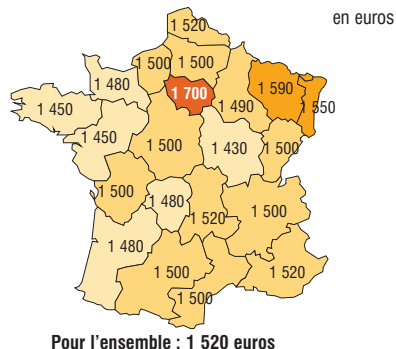
5. Salaires médians des jeunes au bout de 3 ans de vie active



Champ : jeunes dont la région de formation se situe en France métropolitaine hors Corse et occupant un emploi au terme de leur 3^e année de vie active.

Source : Céreq, enquête Génération 2004.

6. Salaires médians des diplômés du supérieur au bout de 3 ans de vie active



Champ : jeunes diplômés du supérieur dont la région de formation se situe en France métropolitaine hors Corse et occupant un emploi au terme de leur 3^e année de vie active.

Source : Céreq, enquête Génération 2004.

2.11 Inégalités d'insertion professionnelle

Les jeunes femmes de la Génération 2004 (sorties de formation initiale en 2004) apparaissent de prime abord dans une situation proche de leurs homologues masculins, trois ans après la sortie de formation initiale. Par exemple, la **part de jeunes en emploi** à durée indéterminée (EDI), de même que la proportion des jeunes confrontés au chômage, varie peu avec le sexe. Toutefois, les jeunes femmes ayant fini leurs études initiales sont moins nombreuses à se porter sur le marché du travail, souffrant peut-être d'un effet d'éviction plus marqué. De plus, quand elles occupent un emploi, leur rémunération est nettement plus faible que celle de leurs homologues masculins. Une partie de cet écart tient au fait qu'elles sont presque trois fois plus nombreuses que les hommes à travailler à temps partiel. Mais ramené en équivalents-temps plein, leur **salaire médian** reste inférieur de 4 % à celui des hommes. Cet écart persiste alors même que les jeunes femmes sont en moyenne plus diplômées que les jeunes hommes.

Les premiers pas dans la vie active varient également en fonction de l'origine nationale. Les jeunes dont les deux parents sont nés au maghreb, en Turquie ou en Afrique subsaharienne restent largement pénalisés dans l'accès à l'emploi du fait de leur plus faible niveau de formation, mais aussi des discriminations qu'ils déclarent subir sur le

marché du travail. Moins diplômés que les jeunes dont les deux parents sont nés en France, ceux dont les deux parents sont nés dans un pays du Maghreb connaissent de sérieuses difficultés d'insertion. Parmi ceux sortis en 2004 de formation initiale, 12 % n'ont occupé aucun emploi durant leurs trois premières années de vie active, contre 5 % parmi les jeunes dont les deux parents sont nés en France. Ils ont le plus fort **taux de chômage** au terme de cette période. De plus, même lorsqu'ils travaillent, ils ont du mal à accéder à un emploi stable. Trois ans après être sortis du système éducatif, seuls 52 % ont un emploi à durée indéterminée contre 63 % pour l'ensemble des jeunes. L'intérim semble rester pour ces jeunes dont les deux parents sont nés au maghreb une alternative au chômage de longue durée : 18 % sont intérimaires en fin de troisième année de vie active, contre 8 % pour l'ensemble de la génération. Moins nombreux, les jeunes dont les deux parents sont nés en Turquie ou en Afrique subsaharienne ont également une insertion difficile.

À niveau de diplôme équivalent, les jeunes dont les parents sont nés à l'étranger ont des salaires médians voisins de ceux dont les parents sont nés en France. En revanche, quel que soit leur niveau de diplôme, les jeunes dont les parents sont immigrés peuvent s'avérer pénalisés en matière de chômage. ■

Définitions

Part de jeunes en emploi : proportion de personnes en emploi, parmi l'ensemble de la génération y compris les inactifs.

Salaire net médian : salaire tel que la moitié des actifs ayant un emploi gagne moins et que l'autre moitié gagne plus ; il s'agit du salaire mensuel net toutes primes comprises.

Taux de chômage : au sens des enquêtes Génération, ce taux calcule le nombre de personnes sans emploi et déclarant en rechercher un, divisé par le nombre d'actifs. Il n'est pas mesuré au sens du BIT.

Pour en savoir plus

- « Génération 2004, des jeunes pénalisés par la conjoncture », *Bref* n° 248, janvier 2008.
- « Quand la carrière commence... Les sept premières années de vie active de la Génération 98 », Céreq.

Inégalités d'insertion professionnelle 2.11

1. Inégalités d'insertion professionnelle selon le sexe et l'origine nationale

en %

Caractéristiques des jeunes actifs	Taux de chômage	Part des jeunes en emploi	Part des jeunes en EDI	Part des jeunes en intérim	Part des jeunes en emploi à temps partiel	Salaire médian ¹ (en euros)	Effectifs de sortants
Ensemble	14	77	63	8	14	1 300	731 000
Homme	14	80	63	11	7	1 350	377 000
Femme	15	74	63	4	21	1 250	354 000
Leurs deux parents sont nés en France	13	79	64	7	13	1 300	569 000
Un de leurs deux parents est né à l'étranger	14	76	63	7	14	1 350	75 000
Leurs deux parents sont nés à l'étranger	25	66	56	14	16	1 280	87 000
au Maghreb	30	61	52	18	16	1 250	43 000
en Europe du sud	9	85	72	5	12	1 300	12 500
en Turquie	19	69	51	19	13	1 250	8 000
en Afrique subsaharienne	29	59	53	11	23	1 250	9 500
ailleurs	23	67	57	12	15	1 280	14 000

1. Salaires mensuels nets primes incluses pour des emplois à temps plein et à temps partiel.

Champ : France métropolitaine.

Source : Céreq, enquête Génération 2004.

2. Inégalités d'insertion professionnelle selon le sexe et le diplôme

	Taux chômage (en %)			Salaire médian en équivalents-temps plein ¹ (en euros)			Temps partiel contraint ² (en %)		
	Homme	Femme	Écart	Homme	Femme	Écart (en %)	Homme	Femme	Écart
Ensemble	14	15	-1	1 400	1 340	-4	4	14	-9
Non diplômé	29	38	-10	1 200	1 140	-5	8	25	-18
CAP - BEP - MC	14	23	-9	1 270	1 200	-6	4	24	-20
Bac généraux	15	14	2	1 350	1 210	-10	7	17	-10
Bac Pro Techno	10	17	-7	1 300	1 200	-8	3	18	-14
Bac+2 (Niveau III)	7	7	1	1 500	1 410	-6	3	8	-5
Licence - L3	8	7	1	1 500	1 470	-2	8	10	-2
Maîtrise, MST, M1, ...	11	9	2	1 660	1 500	-10	6	8	-2
DESS, DEA, Master, M2	5	7	-2	2 000	1 700	-15	3	6	-3
Écoles Com.- Ing., M2	2	7	-5	2 250	2 110	-6	0	2	-2
Doctorat	8	7	1	2 170	2 200	-1	5	6	-1

1. Hors emplois de moins de 14 heures par semaine.

2. Proportion de jeunes qui occupent un emploi à temps partiel alors qu'ils souhaitent travailler à temps plein.

Champ : France métropolitaine.

Source : Céreq, enquête Génération 2004.

3. Inégalités d'insertion professionnelle selon l'origine nationale et le diplôme

	Non diplômés	CAP-BEP-MC	Bac	Bac+2	Bac+3 ou plus	Ensemble
Taux de chômage des jeunes actifs sortis du système éducatif en 2004 (en %)						
2 parents nés en France	30	16	12	6	6	13
1 parent né en France	27	19	15	8	7	14
2 parents nés à l'étranger dont au moins 1 en UE	21	6	9	9	8	10
2 parents nés à l'étranger hors UE	42	26	23	18	13	28
Salaire médian des jeunes en emploi 3 ans après la sortie du système éducatif (en euros)						
2 parents nés en France	1 130	1 200	1 200	1 400	1 650	1 300
1 parent né en France	1 120	1 200	1 200	1 500	1 660	1 350
2 parents nés à l'étranger dont au moins 1 en UE	1 100	1 200	1 240	1 410	1 610	1 300
2 parents nés à l'étranger hors UE	1 150	1 200	1 200	1 410	1 760	1 290
Répartition des jeunes sortis du système éducatif en 2004 (en %)						
2 parents nés en France	15	17	24	21	23	100
1 parent né en France	17	16	23	17	27	100
2 parents nés à l'étranger dont au moins 1 en UE	14	19	22	22	23	100
2 parents nés à l'étranger hors UE	32	18	23	12	15	100

Champ : France métropolitaine.

Source : Céreq, enquête Génération 2004.